
SECRETARIAT GÉNÉRAL

==--==
DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

N°2023-000003/MTMUSR/SG/DRH

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière recrute au profit du **Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUV)** les personnels ci-après :

N°	Intitulés du Poste	Nombre
01	Coordonnateur	01
02	Spécialiste en Mobilité Urbaine	01
03	Spécialiste en Développement Urbain	01
04	Responsable Administratif et Financier	01
05	Auditeur Interne	01
06	Chef Comptable	01
07	Spécialiste en Passation des Marchés	01
08	Spécialiste en Suivi-Evaluation	01
09	Spécialiste en Violences Basées sur le Genre	01
10	Spécialiste en Sauvegarde Environnementale	01
11	Spécialiste en Sauvegarde Sociale	01
12	Spécialiste de la Sécurité	01
TOTAL		12

I. DESCRIPTIONS DES POSTES ET QUALIFICATIONS REQUISES

A. COORDONNATEUR

1. Missions/ Attributions du Coordonnateur

Responsable de l'Unité de coordination du projet, le coordonnateur a pour mission d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des activités du projet.

A ce titre, il est chargé de :

- élaborer, faire approuver et exécuter les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- assurer l'exécution technique, administrative et financière du projet ;
- préparer et suivre l'exécution des marchés des travaux et les conventions avec les partenaires institutionnels ;
- assurer la bonne utilisation des biens mis à la disposition du projet ;
- rendre compte de l'état d'exécution du projet au responsable du programme budgétaire;
- dresser l'inventaire initial et périodique des biens du projet ;
- animer l'équipe du projet, organiser les réunions internes périodiques et faire l'évaluation annuelle du personnel ;
- identifier les besoins de renforcement et assurer la disponibilité de contrat valide pour tout personnel ;
- coordonner les relations avec les partenaires et les bénéficiaires du projet ;

- préparer et faciliter les missions de suivi et d'évaluation à mi-parcours et d'audit du projet;
- veiller au respect des différents calendriers du projet et les procédures du bailleur de fonds;
- assurer/ superviser la bonne logistique du projet : commande, achats, transport ;
- veiller au contrôle de la qualité et la cohérence globale de la mise en œuvre du projet ;
- développer et administrer les outils de gestion du projet (tableau de suivi, de décaissements...) et assurer la diffusion des informations ;
- préparer les rapports périodiques et de fin d'exécution du projet ;
- identifier toute nécessité d'ajustement et faire part de ces nécessités au comité de revue pour la bonne marche du projet ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du comité de revue, des missions de supervision et de suivi et des différents audits;
- développer une bonne coordination des interventions du projet avec les bénéficiaires, les partenaires locaux, les autorités locales et les ministères sectoriels ;
- promouvoir l'image citoyenne du projet à travers l'information régulière aux bénéficiaires sur les services offerts par le projet et l'information au public sur les réalisations du projet;
- représenter le projet dans ses relations avec les institutions publiques et privées ;
- assurer l'archivage des documents du projet ;
- veiller à la bonne tenue des réunions du comité de revue ;
- veiller à la tenue régulière des réunions du comité technique au niveau central et celle des cadres de dialogue au niveau local ;
- veiller au suivi de la bonne mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

2. Qualifications et expériences requises

Le candidat au poste de coordonnateur doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 minimum en sciences économiques, finances, gestion, gestion des projets, ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle cumulée de cinq (5) ans dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques et de développement ;
- justifier d'une expérience de dix (10) ans dans l'administration publique ou privée à des postes de responsabilités croissantes ;
- justifier d'une bonne expérience en matière de formulation et/ou de mise en œuvre de projets et programmes de développement notamment en matière de mobilité urbaine et développement local ;
- avoir la capacité de travailler en équipe, particulièrement avec les membres de l'IDA (Banque Mondiale) et le gouvernement ;
- justifier de connaissances en gestion axée sur les résultats ;
- justifier d'une bonne maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Internet) ;
- avoir de bonnes capacités de rédaction et de communication, tant orales qu'écrites ;
- avoir de bonnes capacités de management et de travail en équipe.

B. SPECIALISTE EN MOBILITE URBAINE

1. Missions/Attributions du Spécialiste en Mobilité Urbaine

Placé sous la responsabilité directe du Coordonnateur, le Spécialiste en Mobilité Urbaine a pour mission générale de coordonner et de suivre l'exécution technique des activités en lien avec le transport urbain et la mobilité urbaine dans le cadre du Projet.

A ce titre, est chargé de/d':

- participer à la préparation des PTBA ainsi que des rapports d'activités périodiques de l'UCP et des communes ;
- participer aux sessions du Comité de pilotage et du Comité Technique ;
- participer à la bonne compréhension et la collaboration entre l'Unité de Coordination du Projet et les communes et structures bénéficiaires ;
- participer à l'élaboration et à la présentation des programmes et les budgets annuels de travail relatifs à l'exécution des activités du Projet ;
- participer à la mise en œuvre de l'ensemble des composantes et sous composantes en lien avec le transport urbain et la mobilité urbaine dans le cadre du Projet sous la supervision du Coordonnateur ;
- participer à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution du plan annuel d'exécution du Projet ;
- participer au respect du calendrier des activités;
- participer à la tenue de la revue périodique des activités du Projet ;
- participer à la mise en œuvre des recommandations du comité de pilotage, du comité de travail, des Missions d'évaluation et de contrôle, de suivi et des différents audits ;
- assister aux réunions du comité de pilotage et du comité technique ;
- veiller au processus de professionnalisation des acteurs du transport urbain dans le cadre du projet ;
- veiller à la prise en compte des standards internationaux et des normes nationales(notamment, les directives de la Stratégie Nationale de la Mobilité Urbaine) dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- veiller à la mise en œuvre de toutes les activités portant sur les questions de transport urbain et de mobilité urbaine (infrastructures de transport et de mobilité, système de déplacements urbains, renforcement de capacités des acteurs et de la gouvernance du sous-secteur de la Mobilité urbaine) ;
- veiller à la prise en compte des aspects de sécurité routière visés par le projet ;
- participer à l'analyse des offres de toutes les prestations et dossiers en lien avec le transport urbain et la mobilité urbaine dans le cadre du projet ;
- veiller à la bonne conduite des études, des travaux et activités (infrastructures, outils et documents de planification de la mobilité urbaine, logistique roulante, réseau, etc.) en lien avec la mobilité urbaine et le transport urbain dans le cadre du projet.

2. *Qualifications et expériences requises*

Le candidat au poste de Spécialiste en Mobilité Urbaine doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins ou équivalent d'un master 2 en Ingénierie des Déplacements Urbains (personnes et marchandises), en Mobilité Urbaine, en Géographie, en Sociologie/Anthropologie ;
- avoir cinq (05) années d'expérience professionnelle confirmée en mobilité urbaine ;
- justifier d'une expérience dans la formulation d'un programme de mobilité urbaine ;
- justifier d'une expérience en psycho-mobilité (la prise en compte des perceptions socio-anthropologiques des usagers et l'analyse des sujets de transport et de mobilité urbaine) serait un atout ;
- justifier d'une expérience en logistique urbaine ;
- avoir une expérience dans l'exécution et le suivi des études techniques de mobilité et du transport urbain ;
- justifier des connaissances sur les aspects de la mobilité durable ;
- justifier avoir pris part à l'élaboration d'un document de planification de la mobilité urbaine ;
- avoir une connaissance en aménagement du territoire ;
- justifier d'une expérience en ingénierie sociale en lien avec l'aménagement foncier ;
- justifier d'une expérience en matière d'engagement citoyen/ procédures et techniques de la tenue de consultations publiques ;

- justifier d'une bonne connaissance en gouvernance locale et développement urbain des collectivités ;
- avoir la capacité de travailler en équipe, particulièrement avec les membres de l'IDA (Banque Mondiale) et le gouvernement ;
- justifier d'une expérience dans un poste de responsabilité en lien avec la planification de la mobilité urbaine ;
- justifier de compétences et d'une expérience sur les systèmes de mobilité sûre ;
- justifier de connaissances en audit de sécurité routière ;
- justifier d'une expérience dans la réalisation d'une étude en lien avec le transport urbain en commun, sous financement IDA (Banque Mondiale) ;
- justifier d'une expérience dans le domaine de la recherche urbaine (publication scientifique) et précisément sur les thématiques de la mobilité urbaine (fournir les preuves de la publication scientifique/thème, date et nom de la revue, y joindre une copie de la publication) ;
- justifier d'une connaissance sur la maîtrise de logiciels spécifiques (Autocad, QGIS, Arcview) ;
- justifier des connaissances pratiques sur la manipulation du GPS de navigation pour les travaux terrain (levés de coordonnées et vérification de waypoints pour le suivi des travaux des infrastructures de mobilité urbaine, notamment les aires de stationnement et les arrêts de bus, etc.) ;
- avoir une connaissance des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel et Power Point) ;
- avoir une bonne maîtrise du français.

C. SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT URBAIN

1. Missions/ Attributions du Spécialiste en Développement Urbain

Sous la responsabilité directe du Coordonnateur, le Spécialiste en Développement Urbain a pour mission générale de coordonner et de suivre l'exécution technique des activités en lien avec l'urbanisme et le développement urbain dans le cadre du Projet.

A ce titre, il est chargé de/d' :

- participer à la préparation des PTBA ainsi que des rapports d'activités périodiques de l'UCP et des communes ;
- participer aux sessions du Comité de pilotage du programme budgétaire et du Comité Technique et veiller à la mise en œuvre des conclusions et recommandations ;
- suivre régulièrement la mise en œuvre des activités en lien avec l'urbanisme et le développement urbain et s'assurer qu'elles s'exécutent conformément au plan de travail et contribuent à l'atteinte des résultats du Projet ;
- contribuer à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution du plan annuel d'exécution du Projet ;
- veiller à la prise en compte des standards internationaux et des normes nationaux dans la mise en œuvre des activités du projet en lien avec les questions d'urbanisme ;
- veiller à la mise en œuvre de toutes les activités portant sur les questions d'urbanisme et de développement urbain ;
- veiller à la prise en compte des aspects d'urbanisme en situation de crise dans la mise en œuvre du projet ;
- contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de renforcement de capacités des acteurs et des structures sur les aspects d'urbanisme.

2. Qualifications et expériences requises

a) Qualifications essentielles/principales

Le candidat au poste de Spécialiste en Développement Urbain doit avoir les qualifications essentielles/principales suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins ou équivalent d'un master 2 en Urbanisme, en Gestion Urbaine ou dans tout autre diplôme équivalent ;
- avoir sept (07) années d'expérience professionnelle confirmée en urbanisme ou en développement urbain ;
- justifier d'une expérience dans la formulation d'un programme de développement urbain au profit des collectivités territoriales ;
- justifier d'une expérience avérée dans l'exécution et le suivi des études techniques en urbanisme et en développement urbain ;
- justifier d'une maîtrise parfaite de la procédure d'élaboration, de validation, d'évaluation et d'actualisation des différents documents de planification urbaine (SDAU, POS, Schémas de drainage, etc.) ;
- justifier avoir pris part à l'élaboration d'un document de planification urbaine (SDAU, schéma de drainage) ;
- justifier d'une bonne connaissance en gouvernance locale et développement urbain des collectivités ;
- avoir la capacité de travailler en équipe, particulièrement avec les membres de l'IDA (Banque Mondiale) et le gouvernement ;
- justifier d'une expérience avérée en système de drainage (évacuation des eaux de pluies/assainissement) et de travail avec les collectivités territoriales ;
- justifier des expériences pertinentes dans l'exécution, le suivi et le contrôle : i) des études portant sur le drainage, ii) des travaux de drainage et iii) des contrôles de travaux de drainage, au profit des collectivités territoriales.

b) Qualifications secondaires/atouts

En plus des qualifications essentielles, il serait un atout pour le (la) candidat(e) au poste de Spécialiste en développement Urbain de :

- justifier de compétences sur l'urbanisme en situation de crise ;
- justifier d'une expérience dans le domaine de la recherche urbaine et précisément sur les thématiques du développement urbain ;
- justifier d'une connaissance sur la maîtrise de logiciels spécifiques (Autocad, QGIS, Arcview) ;
- justifier de compétences en architecture ;
- avoir des connaissances en analyse spatiale ;
- avoir des connaissances pratiques sur la manipulation du GPS pour les travaux terrain (levés de coordonnées et vérification de waypoints pour le suivi des travaux) ;
- avoir une connaissance des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel et Power Point) ;
- avoir une bonne maîtrise du français.

D. RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1. Missions/Attributions du Responsable Administratif et Financier

Sous la responsabilité du Coordonnateur, le Responsable Administratif et Financier a pour missions la gestion de tous documents pour information et signature décisionnelle relatifs à la mobilisation, la détention et la cession des ressources pour l'ensemble des activités du projet.

A ce titre, il est chargé de/d' :

- s'assurer du respect de l'utilisation économique et efficiente des ressources mises à la disposition des Bénéficiaires dans le cadre de l'exécution du Projet ;

- produire de l'information de gestion comptable et financière fiable contribuant à un pilotage efficace du Projet et renseignant correctement sur son patrimoine ;
- assurer le suivi de l'exécution d'un plan d'actions couplé avec un chronogramme de mise en œuvre des recommandations issues des audits externes et des missions de supervision des Partenaires Techniques et financiers (PTF).

a) En ce qui concerne la planification et l'équilibre financiers :

- superviser l'élaboration des budgets annuels et les budgets de trésorerie y afférents ;
- suivre les engagements des rubriques budgétaires ;
- constater les écarts, les analyser et proposer des mesures correctives ;
- veiller au maintien permanent du niveau des liquidités par le contrôle du montant et du temps de décaissement du compte de crédit ;
- superviser les opérations sur les fonds (retraits, règlements en monnaie de crédit, avances de fonds aux différentes agences d'exécution) ;

b) En ce qui concerne la gestion comptable et l'information financière :

- superviser la tenue à jour la comptabilité de gestion (budgétaire/analytique) en plus de celle de la comptabilité générale ;
- assurer un bon fonctionnement du dispositif automatisé d'information de gestion (logiciel de gestion financière et comptable) ;
- assurer une bonne supervision du travail des comptables et veiller au suivi des procédures comptables ;
- assurer le classement et l'archivage des pièces comptables.

c) En ce qui concerne la gestion des marchés, des biens et des stocks :

- superviser la mise à jour de la comptabilité matière (biens durables et stocks) ;
- superviser la prise annuelle de l'inventaire physique des immobilisations et des stocks ;
- assurer la gestion du patrimoine ;
- assurer la gestion du matériel roulant ;
- assurer la préparation et la gestion administrative et financière des contrats.

d) En ce qui concerne la gestion du personnel contractuel du projet :

- assurer le suivi des recrutements du personnel du projet (terme de références, avis de recrutement, comité de recrutement, etc.) ;
- préparer les renouvellements des contrats du personnel du Projet ;
- contrôler les salaires, indemnités, cotisation sociale et charges fiscales sur les salaires du personnel ;
- tenir la liste du personnel et les dossiers individuels du personnel à jour ;
- élaborer le calendrier des évaluations annuelles du personnel et veiller à la réalisation de ces évaluations ;
- élaborer le calendrier des congés et gérer les départs en congé du personnel.

e) En ce qui concerne l'environnement de contrôle :

- contribuer au respect des règles et du suivi des procédures administratives, financières et comptables ;
- assurer l'application des règles de contrôle interne et de séparation des pouvoirs ;
- participer à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables si de nouvelles réalités de travail l'exigent ;
- permettre la bonne réalisation des audits financiers externes du projet ;
- établir un tableau de suivi des recommandations issues des audits financiers externes et des missions de supervisions de la Banque Mondiale.

2. *Qualifications et expériences requises*

Le candidat au poste de Responsable Administratif et Financier doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins ou équivalent en administration des entreprises, comptabilité, audit, finance, contrôle de gestion ;
- avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins dix (10) années dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la gestion financière, de la finance, du contrôle de gestion dont au moins cinq (5) années à un poste de responsabilité équivalent à celui de Responsable Administratif et Financier, RAF, SGF, Auditeur interne, Contrôleur de gestion dans le secteur public, le secteur privé ou dans un projet de développement;
- avoir une expérience dans un projet cofinancé par des partenaires techniques et financiers (PTF) serait un atout. L'expérience à un poste similaire de SGF / RAF dans un projet financé par la Banque Mondiale serait un avantage ;
- une expérience indispensable dans la connaissance de logiciel comptables usuels et de système informatisé de gestion comptable et financière adaptés aux projets de développement ; la connaissance d'un logiciel de gestion comptable habituellement utilisé dans les projets financés par la Banque Mondiale (Ex : TOMPRO, SAGE) serait un avantage ;
- être méthodique, rigoureux, intègre ;
- avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation ;
- avoir une maîtrise parfaite du Français, et des outils informatiques. La connaissance de l'Anglais sera un atout ;
- une expérience avec les normes comptables SYSCOHADA serait un atout ;
- une connaissance de l'outil informatique et en particulier des logiciels de grand public (Word, Excel, E-mail, ...) est indispensable ;
- une maîtrise de la réglementation des projets et programmes de développement du Burkina Faso est un atout.

E. AUDITEUR INTERNE

1. Missions/ Attributions de l'Auditeur Interne

Sous la responsabilité du Coordonnateur, l'Auditeur Interne a pour mission d'assurer la fonction de normalisation des pratiques et de vérification de la régularité des procédures.

A ce titre, il est chargé de :

- faire appliquer le suivi des procédures de gestion en vigueur du projet ;
- conseiller l'UGP dans la maîtrise des risques ;
- assister l'UGP dans la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'appui de la Banque Mondiale, d'audit externe et des différents organes d'Etat de contrôle ;
- favoriser l'amélioration de la qualité de l'information ;
- faire toute suggestion relative au respect de l'accord de financement, de la lettre de décaissement et des manuels de procédures et d'exécution du projet ;
- assurer la mise en place des outils et du cadre de l'audit interne ;
- veiller à la bonne application des procédures de gestion des projets et de passation des marchés ;
- veiller à l'utilisation efficiente des ressources du projet ;
- veiller à la fiabilisation des données comptables et financières ;
- sécuriser le patrimoine du projet ;
- apporter un appui à la coordination du projet ;
- participer à la préparation des missions d'audit.

2. *Qualifications et expériences requises*

Le candidat au poste d'Auditeur Interne doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins ou équivalent en audit, comptabilité et gestion ;
- avoir au moins cinq (05) années d'expérience à un poste similaire dans le secteur public ou privé (cabinet d'audit, projet de développement etc.) ;
- avoir une très bonne connaissance et expérience pratique (i) des mécanismes de financement des projets et programmes de développement en général et des procédures de la Banque Mondiale en particulier, et (ii) des normes internationales d'audit interne ;
- avoir l'expérience de l'utilisation de l'outil informatique et d'un ou plusieurs logiciels de gestion comptable et financière ;
- avoir l'aptitude de travailler en équipe et sous pression ;
- avoir une expérience de travail avec des projets et programmes financés par l'IDA serait un atout ;
- avoir le sens de l'organisation, être méthodique et discret (e) ;
- être disposé à travailler en dehors des heures de service en cas de nécessité ;
- être courtois, discret et discipliné ;
- soumettre au Comité de Revue et à la Banque Mondiale son Programme d'audit annuel pour approbation ;
- transmettre à la Banque Mondiale un rapport d'activités semestriel consolidé au plus tard 45 jours après la fin du semestre ;
- soumettre à la Banque Mondiale les rapports d'audit interne de chaque mission au plus tard deux semaines après leur approbation par le Coordonnateur de Projet ;
- exécuter les missions d'audit interne en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures admises ;
- veiller à ce que toutes les entités qui sont impliquées dans la gestion du projet, soient conformes aux directives de la Banque Mondiale, ainsi qu'aux principes de transparence et de saine gestion. Il prêtera une attention au respect des pratiques saines en matière de gestion financière et de passation des marchés ;
- évaluer la qualité du système de contrôle interne et jauger l'efficacité des opérations par approche opérationnelle (audit opérationnel) ;
- identifier les dysfonctionnements opérationnels, en évaluer les conséquences et proposer des moyens appropriés pour y remédier ;
- contrôler périodiquement les transactions financières liées, en s'assurant de leur opportunité, leur régularité, ainsi que des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles ;
- réaliser des inspections physiques des biens et services acquis et des travaux réalisés ;
- examiner les dossiers de passation des marchés pour s'assurer du respect des termes des accords de financement ;
- vérifier la sincérité et la fiabilité des informations financières et comptables, ainsi que la sécurité des enregistrements comptables :
 - éligibilité des dépenses, respect des allocations budgétaires et catégorielles ;
 - justification des dépenses : contrôle de la force probante et de l'authenticité des pièces justificatives (absence de rature, d'indices de falsification, etc.) ;
 - qualité et efficacité du classement et de l'archivage des pièces comptables ;
 - examiner l'efficacité de la protection des acquis : codification des immobilisations, système et outils de gestion de la comptabilité matière (inventaire des immobilisations, livres et divers documents d'enregistrement de la comptabilité matière, fiches de stock, etc.) ;

- examiner la pertinence et le fonctionnement effectif des procédures mises en place pour lutter contre la corruption, notamment la constitution de commissions d'évaluation des propositions, les mécanismes mis en place pour recevoir et traiter les plaintes des soumissionnaires, les publications des marchés ;
- mener des missions spéciales d'investigation et des contrôles au sein de toutes les entités intervenant dans les activités du projet au niveau des différents échelons de la mise en œuvre. Ces investigations et contrôles porteront sur les services administratifs, y compris la passation des marchés, les services comptables et financiers des différents acteurs impliqués à quelque niveau que ce soit dans l'exécution des activités du projet ;
- s'assurer que les recommandations de l'auditeur externe, de l'auditeur interne, des bailleurs de fonds et des organes de contrôle de l'Etat sont prises en compte et dûment exécutées par les différentes structures ayant la charge de leur exécution dans la mise en œuvre du projet ;
- contribuer au renforcement de capacité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- recommander le cas échéant, des mesures d'amélioration de la gestion du projet ;
- exécuter tout autres travaux et tâches qui rentrent dans le cadre de la fonction d'audit interne telle que définie par les organisations professionnelles internationales d'audit interne ;
- identifier les risques de faible décaissement, proposer les mesures d'atténuation et suivre leur mise en œuvre.

F. CHEF COMPTABLE

1. Missions/ Attributions du Chef Comptable

Sous la responsabilité du Responsable Administratif et Financier, le Chef Comptable a pour mission de participer à la gestion financière et comptable du projet.

A ce titre, il est chargé de /d' :

a) En ce qui concerne la planification et l'équilibre financiers :

- participer à l'élaboration des budgets annuels et les budgets de trésorerie y afférents ;
- suivre mensuellement les engagements des rubriques budgétaires ;
- constater les écarts, les analyser et proposer des mesures correctives ;
- assurer le suivi du calendrier des activités en élaborant des plans de trésorerie semestriels et veiller au maintien permanent du niveau des liquidités par le contrôle du montant et du temps de décaissement du compte de crédit ;
- assurer le suivi des opérations sur les fonds (retraits, règlements, avances de fonds aux différentes agences d'exécution) ;
- contrôler la conformité des pièces justificatives de dépenses ;
- élaborer les états de rapprochement bancaire des comptes Spéciaux et du compte du Projet.

b) En ce qui concerne la gestion comptable et l'information financière :

- tenir à jour la comptabilité de gestion (budgétaire/analytique) en plus de celle de la comptabilité générale ;
- assurer un bon fonctionnement du dispositif automatisé d'information de gestion (logiciel de gestion financière et comptable) ;
- assurer une bonne supervision du travail des comptables et veiller au suivi des procédures comptables ;
- contrôler quotidiennement les imputations comptables et mensuellement l'analyse des soldes des comptes de trésorerie ;
- assurer la production et la validation des états comptables (grand livre, balance, ...) dans les délais de production arrêtés ;

- participer à la production à temps des rapports de suivi financier (trimestriels, semestriels et annuels) et les états financiers annuels pour les audits externes du Projet ;
- s'assurer de la comptabilité dans les structures bénéficiaires des fonds du projet ;
- assurer le classement et l'archivage des pièces comptables.

c) En ce qui concerne la gestion des marchés, des biens et des stocks :

- contribuer à la mise à jour de la comptabilité matière (biens durables et stocks) ;
- participer à la prise annuelle de l'inventaire physique des immobilisations et des stocks ;
- assurer le suivi des cartes jaunes du matériel roulant du projet et veiller au renouvellement à bonne date des documents des véhicules (assurance, visite technique, carte jaune, etc.).

a) En ce qui concerne la gestion du personnel contractuel du projet :

- établir les états de paiement ;
- assurer la mise à jour du fichier du personnel contractuel ;
- gérer le personnel y compris les congés.

b) En ce qui concerne l'environnement de contrôle :

- contribuer au respect des règles et du suivi des procédures administratives, financières et comptables ;
- participer à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables si de nouvelles réalités de travail l'exigent ;
- permettre la bonne réalisation des audits financiers externes du projet ;
- établir un tableau de suivi des recommandations issues des audits financiers externes et des missions de supervisions de la Banque Mondiale.

2. Qualifications et expériences requises

Le candidat au poste de Chef Comptable doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins ou équivalent en administration des entreprises, comptabilité, audit, finance, contrôle de gestion ;
- avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins dix (10) années dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la gestion financière, de la finance, du contrôle de gestion dont au moins cinq (5) années à un poste de responsabilité équivalent à celui de Chef comptable, RAF, SGF, Auditeur interne, Contrôleur de gestion dans le secteur public, le secteur privé ou dans un projet de développement ;
- avoir une expérience dans un projet cofinancé par des partenaires techniques et financiers (PTF) serait un atout. L'expérience à un poste similaire de SGF / RAF dans un projet financé par la Banque Mondiale serait un avantage ;
- avoir une expérience indispensable dans la connaissance de logiciel comptables usuels et de système informatisé de gestion comptable et financière adaptés aux projets de développement ; la connaissance d'un logiciel de gestion comptable habituellement utilisé dans les projets financés par la Banque Mondiale (Ex : TOMPRO, SAGE) serait un avantage ;
- être méthodique, rigoureux, intègre ;
- avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation ;
- avoir une maîtrise parfaite du Français ;
- la connaissance de l'Anglais sera un atout ;
- avoir une expérience avec les normes comptables SYSCOHADA serait un atout ;
- une connaissance de l'outil informatique et en particulier des logiciels de grand public (Word, Excel, E-mail, ...) est indispensable ;
- avoir une maîtrise de la réglementation des projets et programmes de développement du Burkina Faso est un atout.

G. SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

1. Missions/ Attributions du Spécialiste en Passation des Marchés

Sous la responsabilité du Coordonnateur, Le Spécialiste en Passation des Marchés a pour missions de superviser, gérer et suivre les activités de passation des marchés en conformité avec les accords légaux du projet (Accord de crédit et don IDA), le manuel de procédures et les directives de l'IDA applicables en la matière.

A ce titre, il est chargé de :

a) de la programmation :

- inscrire et tenir à jour dans STEP (Systematic Tracking and Exchanges in Procurement) toutes les activités de passation des marchés. Ce plan indiquera l'estimation prévisionnelle, la procédure de passation de marché convenue, l'approche de marchés suivant les termes de l'accord de financement, les dates de préparation et d'approbation des appels d'offres, des consultations, d'évaluation des offres, d'approbation des propositions, d'attribution des marchés, la notification de l'intention d'attribution, de signature et de notification des marchés, de livraison et de réception des travaux ou fournitures ; ainsi que les mécanismes d'examen convenus (avis préalable / avis a posteriori) ;
- élaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens, travaux et services prévues sur le financement du projet pour toutes les composantes ;
- tenir également un répertoire de consultants qualifiés au fur et à mesure des manifestations d'intérêts ;
- ouvrir et tenir à jour au besoin un bordereau des prix unitaires les plus usuels en rapport avec les activités du projet.

b) de la préparation des documents d'appels d'offres

- finaliser avec les équipes techniques (ou experts désignés à cet effet) les caractéristiques ou spécifications techniques des biens et travaux ainsi que les termes de référence pour la sélection des consultants ;
- élaborer les dossiers d'appels d'offres et les demandes de propositions des acquisitions ou prestations prévues au Plan de Passation des Marchés approuvé dans le STEP, suivant les modèles appropriés en vigueur, et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations requises ;
- s'assurer, dans le cadre des ententes directes des dispositions prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet pour la contractualisation des marchés.

c) de la passation des marchés

- préparer et faire publier les avis généraux, avis spécifiques d'appel d'offres, avis à manifestation d'intérêts et avis de publication de résultats ou d'attribution de contrats conformément aux textes en vigueur ;
- veiller à une large publicité de ces avis en les faisant publier, si requis dans UNDB et si nécessaire dans des revues spécialisées, dans les journaux locaux de grande diffusion ;
- veiller à l'inscription à l'ordre du jour des commissions, les étapes du processus d'évaluation de la passation des marchés (ouverture des plis, évaluation des offres et attribution des marchés) ;
- assister pour le compte du Projet, à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés ;
- assurer le contrôle qualité des rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions ;
- veiller à la confidentialité des rapports d'évaluation des offres, et s'assurer que ceux-ci reçoivent les approbations nécessaires des membres compétents de l'Administration avant de requérir si requis l'avis de non objection éventuel de la Banque ;
- préparer les projets de contrats et veiller à ce qu'ils soient validés et signés conformément aux dispositions pertinentes du manuel des procédures ;

- s'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ainsi que leurs cautions de soumission dans les délais requis à cet effet ;
- contribuer au besoin à la résolution des plaintes ;
- signaler les pratiques contraires à la bonne gouvernance dans le processus notamment les cas de fraude et corruption, de trafics d'influence, de conflits d'intérêts ou de délits d'initié.

d) de l'exécution des marchés

- veiller à ce que les engagements relatifs aux marchés soient systématiquement communiqués au Responsable Administratif et Financier du Projet ;
- veiller à ce que les dispositions nécessaires soient prises pour que la supervision de l'exécution des marchés soit faite suivant les exigences spécifiques de chaque marché ;
- organiser les commissions de réception des biens, travaux et services de consultants, et s'assurer que ces biens, travaux et services sont conformes aux spécifications des marchés ou aux termes de référence des contrats ;
- prendre les mesures nécessaires pour que les biens soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et aux dates précisées conformément aux dispositions des marchés ;
- préparer les rapports trimestriels et annuels sur la situation des marchés.

e) de la tenue de l'archivage

- suivre au quotidien de la base de données du projet sur le STEP pour s'assurer de sa qualité et que tout document est bien archivé à l'étape correspondante de la feuille de route de l'activité ;
- préparer les documents nécessaires pour les missions d'audit et de revue a posteriori.

f) Du rôle d'assistance et de conseils

- conseiller et assister le Coordonnateur ainsi que les autres membres de l'équipe du projet sur toutes les questions liées aux procédures d'acquisition de travaux, de biens et de services ;
- conseiller utilement les commissions d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et d'attribution des marchés sur les règles et procédures d'acquisition de la Banque ;
- assurer la formation régulière de l'équipe projet sur les règles et procédures de la Banque ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec la passation des marchés pour l'atteinte des objectifs du projet.

g) du respect de l'accord avec le bailleur de fonds

- veiller au respect des dispositions relatives aux acquisitions prévues dans l'Accord de financement du projet ;
- veiller à ce que les règles et procédures d'acquisition de la Banque ou du pays, selon le système de passation applicable, soient respectées à tous les stades des acquisitions de biens, travaux et de services.

2. Incompatibilité avec certaines tâches

Afin d'éviter les situations potentielles de conflit d'intérêt qui pourraient ne pas lui permettre de donner un avis objectif dans le seul intérêt du client, le Spécialiste en Passation des Marchés :

- ne sera pas membre de la Commission d'Evaluation à laquelle il/elle apporte un conseil utile pour le respect des règles ; il/elle pourrait cependant assurer le secrétariat de la Commission des Marchés, organe de contrôle interne ;
- ne devra pas participer aux opérations d'exécution du marché notamment (i) les réceptions de qualité ou de quantité et (ii) le paiement ; il/elle devra collaborer étroitement avec le service commis à ces tâches afin d'apporter un éclairage en cas de contentieux dans l'interprétation des clauses du contrat ;
- ne devra pas être dans une position de gestionnaire comptable de matières.

3. Qualifications et expériences requises

Le candidat au poste de Spécialiste en Passation des Marchés doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins ou un diplôme équivalent en ingénierie, acquisition, droit, gestion, finance, économie, marché, commerce ou domaine connexe ;
- justifier d'au moins Cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente en passation des marchés dont au moins trois (03) dans le domaine de la passation des marchés en qualité de Spécialiste, Consultant ou Assistant en passation des marchés pour des projets financés par la Banque Mondiale . La connaissance des procédures de la Banque Mondiale et du STEP sera un atout ;
- avoir une maîtrise du règlement de passation de marchés de la Banque Mondiale ;
- avoir une connaissance de la réglementation du Burkina Faso en matière de passation de marchés publics ;
- être apte à utiliser les applications standards de Microsoft Office ;
- avoir une parfaite maîtrise de la langue française (parlé et écrit) ;
- avoir un sens élevé de l'intégrité et des aptitudes à travailler en équipe ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- avoir le sens de l'organisation du travail et de l'anticipation ;
- avoir le sens des relations humaines, des qualités d'écoute et de dialogue ;
- avoir un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers).

H. SPECIALISTE EN SUIVI-ÉVALUATION

1. Missions/ Attributions du Spécialiste en Suivi-Évaluation

Sous la responsabilité du Coordonnateur, le Spécialiste en Suivi-Evaluation est chargé de :

- suivre toutes les activités du projet ;
- élaborer le plan de suivi-évaluation du projet ;
- concevoir les outils appropriés (fiches, formulaires, etc.) devant servir à la collecte de données pour alimenter le système de suivi-évaluation du projet;
- suivre la mise en œuvre des activités du projet ;
- collecter des données et informations;
- traiter des données;
- interpréter et analyser des données (production de rapport);
- gérer les données et informations (Base de données);
- suivre le tableau des indicateurs clés du projet et le mettre à jour régulièrement qui sera transmis au Coordonnateur et utilisé comme outil de pilotage quotidien du projet ;
- veiller au suivi des indicateurs d'avancement du projet ;
- résoudre les points de blocage et à identifier les risques potentiels en lien avec la mise en œuvre du projet ;
- organiser et coordonner les missions de suivi-évaluation ;
- réaliser des études spécifiques et des enquêtes afin de mesurer les effets et l'impact du Projet sur les groupes-cibles ;
- préparer les situations et les bilans d'exécution nécessaires aux missions de supervision de la Banque Mondiale et à la participation aux différentes réunions ;
- diffuser les résultats ;
- transmettre à la Banque Mondiale un rapport d'activités semestriel consolidé au plus tard 45 jours après la fin du semestre ;
- soumettre à la Banque Mondiale les rapport.

2. Qualifications et expériences requises

Le candidat au poste de Spécialiste en Passation des Marchés doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins au moins ou équivalent en management, en Suivi-évaluation, en Gestion de projet ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- avoir cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans un poste similaire ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (notamment Word, Excel, PowerPoint et Internet) ;
- avoir déjà suivi un projet Banque Mondiale ou financé par un autre Partenaire technique et Financier serait un atout;
- accepter de travailler en dehors des heures de service ou en cas de nécessité ;
- être de bonne moralité ;
- être immédiatement disponible et savoir prendre des initiatives ;
- avoir l'aptitude de travailler en équipe et sous pression.

I. SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

1. Missions/ Attributions du Spécialiste en Violence Basées sur le Genre

Sous la responsabilité du Coordonnateur du projet et travaillant en étroite collaboration avec le Spécialiste en sauvegarde Sociale, l'Expert(e) en VBG veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de VBG/EAS/HS dans la mise en œuvre de toutes les activités du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUV).

L'objectif général de ce poste consiste à appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG, principalement les situations d'EAS et le HS, liées à sa mise en œuvre.

De façon spécifique les responsabilités de l'Expert(e) en VBG sont comme suit :

- a. aider le projet à identifier les risques de EAS/HS liés à la mise en œuvre du projet et à élaborer les stratégies d'anticipation et de prévention, d'atténuation des risques à travers l'intégration des risques et des mesures d'atténuation y afférentes dans les instruments cadres de sauvegardes environnementale et sociale pour le projet ;
- b. appuyer le projet dans la mise en œuvre et la coordination des activités de prévention et réponse ainsi que l'atténuation des risques, en supervisant les contrats des prestataires et les prestations des consultants spécialistes en VBG, en assurant la mise en œuvre éthique et appropriée du MGP, en collaborant avec les autres membres de l'Unité de Gestion de Projet (UGP), surtout les Spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale, et en coordonnant les actions prévues avec les partenaires du projet et les structures gouvernementales impliquées dans sa mise en œuvre ; et
- c. appuyer l'UGP dans le suivi et évaluation des activités liées à la prévention, la réponse, et l'atténuation des risques de VBG, en assurant le suivi éthique des indicateurs divers liés aux activités de prévention et réponse et au fonctionnement du MGP, en faisant l'analyse des différentes activités par rapport aux écarts dans la performance et aux ajustements à faire, et en contribuant aux rapports périodiques et au plan d'action du projet.

Les tâches spécifiques de l'Expert(e) en VBG au sein de l'UGP se résument entre autres comme suit :

- identification des risques de EAS/HS et la conception des stratégies d'atténuation des risques pour le projet ;
- mise en œuvre et coordination des activités de prévention et réponse ainsi que d'atténuation des risques :
 - supervision des contrats des prestataires ;
 - supervision des consultants ou ONG spécialistes en matière de VBG ;

- appui à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) ;
- coordination et collaboration avec toutes les structures en charge des questions genre et VBG.

- suivi et évaluation des activités VBG/EAS/HS :

- suivi des activités et indicateurs en lien avec les VBG/EAS/HS ;
- analyse des données et activités en lien avec les VBG/EAS/HS ;
- rapportage des activités VBG/EAS/HS.

2. *Qualifications et expériences requises*

Le candidat au poste de Spécialiste en Violence Basées sur le Genre (VBG) doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5, en sciences sociales et humaines (psychologie, sociologie, géographie, socio-économie, droit, etc.), ou toute autre discipline similaire ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle sur les questions VBG/EAS/HS;
- avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les VBG ;
- avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, et/ou la santé de la reproduction, serait un atout ;
- excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivants(e)s de VBG, EAS/HS et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG ;
- bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG /EAS/HS et des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux VBG;
- bonne connaissance des normes environnementales et sociales du cadre environnemental et social de la Banque mondiale (les certificats et attestation de travail dans le contexte de la Banque ainsi que le certificat de formation en ligne sur le cadre environnemental et social serviront de base d'appréciation) et une bonne connaissance de la législation nationale en matière de VBG et des réalités socio-culturelles ;
- excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports.

la connaissance d'une langue additionnelle (anglais), de langues parlées dans les localités d'intervention (Dioula pour Bobo Dioulasso, Mooré pour Ouahigouya et Kaya) et une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.) seraient un atout.

J. **SPÉCIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE**

1. *Missions/ Attributions du Spécialiste en Sauvegarde Environnementale*

Sous l'autorité du Coordonnateur, le Spécialiste en Sauvegarde environnementale a pour mission de garantir la prise en compte des enjeux environnementaux dans les activités du Projet et d'assurer la conformité environnementale du projet avec les procédures nationales et les normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale.

A ce titre, il est chargé de/d' :

- analyser les activités et sous-projets de chaque composante pour apprécier l'adéquation avec les exigences et les orientations du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du projet ;
- conduire les procédures de sélection environnementale « Screening » des sous-projets et la préparation des instruments qui en résulteront ;

- veiller en collaboration avec le Spécialiste en développement social à la mise en œuvre de toutes les dispositions des autres instruments environnementaux et sociaux (PEES, PMPP, PGMO, CPR, etc.) développés sur le projet ;
- assurer la diffusion adéquate des documents de sauvegarde environnementale (CGES, PMPP, PGES, PEES, etc.) aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet dès son démarrage ;
- valider, en collaboration avec le Spécialiste en Développement Social, les Termes de Référence (TdR) des Etudes et Notices d'Impacts Environnemental et Social (EIES/NIES) et contribuer au recrutement de consultants et bureaux d'études qualifiés pour mener lesdites études ;
- contribuer en collaboration avec les autres experts de l'équipe de projet à la préparation des termes de référence, des dossiers techniques et financiers, des dossiers de consultations, d'appel d'offres et contrats de marché de service, fournitures et travaux, dans son domaine de compétence ;
- faire la revue des projets de contrats pour s'assurer de la prise en compte des obligations environnementales par les entreprises et les autres prestataires ;
- assurer le suivi des consultants et des bureaux d'études retenus pour la préparation des instruments de sauvegardes environnementale ;
- assurer la revue des rapports soumis par les consultants retenus ;
- intégrer de manière proactive l'agenda environnemental dans le projet ;
- contribuer à l'établissement et au suivi de l'exécution des conventions avec les structures des services publics et les organisations représentatives des producteurs, au niveau national et déconcentré, dans son domaine d'expertise ;
- assurer, en collaboration avec le Spécialiste en Développement Social, la mise en place et le suivi de l'opérationnalité du mécanisme de gestion des plaintes du projet et des Violences basées sur le Genre (VBG) ;
- valider et veiller à la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale chantier (PGES-C) des entreprises en charge des travaux ;
- assurer en collaboration avec le Spécialiste en Développement Social le suivi et l'évaluation des différentes activités et sous-projets du projet en vue d'apprécier l'effectivité de la prise en compte des mesures de sauvegarde environnementale et sociale;
- appuyer et former l'équipe du projet, les agents et structures impliqués dans le suivi environnemental ;
- préparer et faire adopter un code de bonne conduite lors des travaux en particulier financés sous le projet ;
- produire les rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre des aspects environnementaux du projet ;
- appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions dans son domaine de compétence, notamment en participant aux dispositifs de production et de gestion des connaissances (groupes d'échanges de connaissances) ;
- participer et contribuer aux missions sur le terrain et aux rapports des missions d'appui et de supervision ;
- participer aux missions de supervision et préparer les rapports sur l'état d'avancement des recommandations des missions précédentes.

De manière spécifique, le Spécialiste en Sauvegarde Environnementale doit :

- concevoir les outils, initier et coordonner la collecte des données de suivi des mesures de sauvegardes environnementales et leur intégration dans le logiciel de suivi et évaluation ;
- analyser les activités et sous-projets de chaque composante pour apprécier l'adéquation avec les exigences et les orientations du cadre de gestion environnementale du projet ;

- conduire ou veiller au respect de la réalisation du ciblage environnemental systématique des activités du projet en vue de leur catégorisation environnementale;
- réaliser en collaboration avec le spécialiste en sauvegarde sociale le screening (tri) environnemental des activités inscrites dans le projet avant leur démarrage et les classer en activités faisant : (i) sujet à étude d'impact environnemental, (ii) non assujetti à une étude d'impact environnemental mais pouvant faire l'objet de recommandations des mesures environnementales ou d'une fiche PGES simplifiée;
- rédiger les fiches PGES simplifiées des sous-projets et veiller à l'inclusion des mesures dans les plans d'exécution des travaux ;
- assurer la diffusion adéquate des documents de sauvegarde environnementale (CGES, PMPP, PGES, PEES, etc.) aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet dès son démarrage ;
- assurer que les tableaux de devis quantitatif estimatif des Dossier d'Appels d'Offre comportent les lignes pour les activités/produits environnementaux adéquats et/ou indiquer, le cas échéant, les clauses et dispositions visant une prise en compte effective des mesures environnementales dans les documents d'appel d'offre et les contrats des sous-projets ;
- coordonner les activités liées à l'environnement entre les différents centres d'exécution et partenaires de mise en œuvre du projet ;
- veiller à la prise en compte des aspects environnementaux dans toutes les activités du projet y compris dans la conception des solutions d'irrigation ;
- participer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels (PTBA) et des calendriers globaux d'exécution des sous projets et activités concernées pour intégrer les mesures environnementales et définir les besoins en études et/ou audits nécessaires pour un bon suivi environnemental, élaborer les termes de référence de ces études et audits, assurer le suivi de la préparation, de la mise en œuvre des recommandations et la diffusion des résultats ;
- analyser et donner un avis motivé sur les TDR et rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre des mesures environnementales du projet (entreprises, bureaux de contrôle, etc.) ;
- assurer la coordination avec les services de l'environnement aux niveaux national et délocalisé où des Points Focaux sont désignés par la Direction des évaluations environnementales, de lutte contre les pollutions et des nuisances, et sont chargés d'assurer le suivi de la mise en œuvre par les promoteurs des mesures d'atténuation préconisées dans les EIE et les NIE des sous-projets. Ils assistent les promoteurs des sous projets dans le remplissage du formulaire de sélection environnementale et sociale, dans le choix des mesures d'atténuation ;
- aider à l'obtention diligente des avis de conformité environnementale du Ministre chargé de l'environnement ou de l'administration compétente (permis environnemental et quitus environnemental) pour les sous projets ;
- produire des rapports trimestriels sur le suivi environnemental (niveau d'exécution, contraintes, suggestions de solutions) ; ces rapports serviront à alimenter la section « Mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale » du rapport périodique global d'avancement du Projet. Ils seront transmis à la Banque Mondiale;
- collaborer avec l'expert en VBG et Sauvegarde Sociale et le Suivi-Evaluation pour la production d'un rapport mensuel sur les plaintes reçues et traitées, à envoyer à la Banque Mondiale ;
- conseiller sur le matériel pédagogique et la conduite technique des éventuels ateliers de formation sur les questions environnementales ;
- coordonner et superviser, en collaboration avec le Spécialiste en Développement Social, le renforcement des capacités des agences d'exécution et autres maîtres

d'ouvrage délégués du projet sur les questions environnementales et sociales dans les projets ;

- préconiser des mesures opérationnelles de renforcement de l'expertise environnementale de la Coordination du Projet ;
- appuyer et former l'équipe du projet, les agents et structures impliqués dans le suivi environnemental ;
- préparer et faire adopter un code de bonne conduite lors des travaux en particulier financés sous le projet ;
- s'assurer aussi que les rapports du projet comprennent un chapitre ou une section sur la mise en œuvre des activités de sauvegardes environnementales et sociales et faire ressortir les défis et les propositions de solutions ;
- contribuer à l'élaboration d'outils de suivi et de mesures de performances du PGES du Projet ;
- participer aux missions de supervision et préparer les rapports sur l'état d'avancement des recommandations des missions précédentes ;
- assurer une veille technique dans son domaine de compétence.

2. Qualifications et expériences requises

Le candidat au poste de Spécialiste en Sauvegarde Environnementale doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins ou équivalent en Sciences de l'Environnement, en géographie et aménagement du territoire, science de la vie et de la terre, sciences de l'environnement (Écologie, Biologie, Foresterie, Génie de l'environnement);
- avoir une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans dans la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets de développements, dont cinq (5) ans dans la conduite d'évaluations environnementales et de gestion et suivi environnemental des projets/programmes de développement ;
- avoir réalisé au moins trois (03) EIIES/PGES et au moins 1 CGES (en fournir les références et les preuves (préciser les tâches réalisées et le bailleur). Il devra justifier son expérience dans l'élaboration des termes de référence des études environnementales et sociales, la réalisation des screening environnementaux, la réalisation des études environnementales et sociales, le suivi et de mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale des projets financés par les institutions financières internationales en particulier par la Banque Mondiale.

3. Exigences particulières

- avoir une bonne connaissance des textes juridiques nationales et internationales applicables en matière de sauvegarde environnementale ;
- avoir une bonne connaissance des enjeux, normes et principes de préservation de l'environnement ;
- avoir une connaissance des enjeux fonciers et du cadre juridique foncier au Burkina Faso;
- avoir validé le Certificat sur les Normes Environnementales et Sociales du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;
- avoir une bonne connaissance des niveaux de risques et des impacts associés ;
- avoir une bonne connaissance des techniques d'information et de communication (TICs), en Système d'information géographique (SIG), en conception et gestion des bases de données ;
- avoir une bonne capacité d'analyse des risques environnementaux liés au projet ;
- avoir une bonne capacité de négociation ;
- avoir une bonne pratique de l'outil informatique, en particulier des logiciels de base MS Office et Internet ;

- être méthodique, proactif, dynamique et disponible ;
- être apte à travailler en équipe et faire preuve d'humilité dans l'approche et la collaboration avec les parties prenantes ;
- être apte à travailler sous pression dans un contexte pluridisciplinaire.

K. SPÉCIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE

1. Missions/Attributions du Spécialiste en Sauvegarde Sociale

Sous la responsabilité du Coordonnateur, le Spécialiste en Sauvegarde Sociale a mission de veiller au respect de l'application des mesures de gestion des risques sociaux lors la mise en œuvre du projet, y compris la préparation des instruments requis, tout ceci dans le respect des normes et standards en la manière et la mise en œuvre des engagements pris par le projet, de façon inclusive et avec l'implication des parties prenantes.

A ce titre il est est chargé de/d' :

- contribuer à la mise en œuvre des actions prévues dans le plan d'engagement environnemental et social ;
- veiller à la mise en œuvre efficace des mesures de gestion sociale consignées dans le Cadre de Politique de Réinstallation des Populations (CPRP) et la mise en œuvre des aspects sociaux du CGES du projet approuvés et publiés (veiller à la sélection sociale des sous projets, élaborer les TDRs pour les évaluations sociales et la préparations des éventuels des Plans d'Action de Réinstallation (PAR), participer aux processus de recrutement des consultants qualifiés pour les études sociales, faire la revue de conformité des rapports des études sociales avant toute soumission à la Banque, organiser et conduire les ateliers de validation des rapports des études sociales, veiller à la publication et la diffusion des PAR, veiller à ce que les mesures de mitigation des impacts sociaux préconisées dans les PAR soient mises en œuvre de façon efficace et efficiente avant l'autorisation de démarrer les travaux de génie civil, veiller à ce que les mesures de mitigation des impacts sociaux préconisées dans le PGES soient mise en œuvre de manière efficace sur les chantiers etc.);
- veiller à la mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du projet à travers l'implication, la consultation et la participation de l'ensemble des parties prenantes engagées dans la mise en œuvre du projet y compris les potentielles PAP, les groupes vulnérables dont les PAP avec des déficiences (handicap physique et mentaux), assurer la prise en compte du genre, l'inclusion sociale (groupes vulnérables comme les minorités sur la base de l'appartenance ethnique ou de l'activité économiques, les personnes en situation de handicap, etc.), l'évaluation et la gestion des risques de EAS /HS/ et autres formes de VBG durant le cycle de vie du projet surtout la phase des travaux, etc. ;
- servir d'interface entre le projet et les personnes affectées par le projet ;
- assurer la prise en compte du Genre dans la mise en œuvre des activités du projet depuis la phase de conception ;
- s'assurer en collaboration avec le Spécialiste en gestion environnementale que les tableaux de devis quantitatif estimatif des DAO comportent les lignes pour les activités sociales adéquates et/ou indiquer, le cas échéant les clauses et dispositions pour une prise en compte efficiente des mesures sociales dans les documents d'appel d'offre et les contrats d'exécution des sous projets ;
- contribuer à la mise en place et l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet dont des ébauches sont incluses dans le PMPP et le PGMO approuvés ;
- assurer l'évaluation des capacités acteurs institutionnels en matière de gestion risques sociaux associés aux activités du projet, la conception d'un programme de renforcement de capacités adapte aux besoins exprimés, mettre en œuvre le programme de renforcement de capacités ;
- évaluer la performance globale du projet en matière de gestion des risques sociaux principalement la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociale convenues dans le

CPRP/les éventuels Plans d'Action de Réinstallation (PAR) et le CGES/les éventuels PGES ;

- mettre en œuvre les mesures correctives requises ;
- formuler des appuis spécifiques à apporter dans les domaines d'intervention du projet et mettre en œuvre de stratégies visant à faciliter la prise en compte des femmes et des groupes vulnérables dans tous les organes de concertation ;
- prendre en compte les activités et mesures E&S dans les PTBA en assurant une planification intégrée surtout avec le volet étude technique et architecturale et les autres volets du projet en vue d'une mise en œuvre réussie des activités ;
- produire les rapports trimestriels et annuels d'exécution du suivi de gestion des risques sociaux du projet y compris des rapports circonstanciés si nécessaire (niveaux d'exécution, contraintes, suggestions et solutions) ;
- veiller à la traçabilité de la mise en œuvre des mesures sociales dans les rapports d'exécution globale du projet ;
- assurer l'archivage des preuves d'exécution des mesures sociales ;
- prendre part aux missions de supervision et à mettre en œuvre les recommandations ;
- garantir la mise en œuvre des mesures de gestion sociale sur le terrain ;
- être proactif et contribuer efficacement à la gestion des risques sociaux dans le cadre de la mise œuvre du projet.

2. *Qualifications et expériences requises*

Le candidat au poste de Spécialiste en Sauvegarde Sociale e doit avoir les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins ou équivalent dans les domaines de sciences sociales ou sciences humaines (sociologie, anthropologie , géographie économie ou socio-économique , agronomie, etc...) ;
- avoir une connaissance avérée sur les politiques et normes de sauvegarde environnementale et sociale, du cadre de gestion environnementale et sociale de la Banque Mondiale ;
- justifier d'une expérience approfondie de la réglementation nationale en vigueur en matière de gestion du foncier, de l'expropriation pour cause d'utilité publique, etc. ;
- justifier d'une expérience solide d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion des risques sociaux dont au moins cinq ans dans la gestion des questions relatives à la réinstallation involontaire notamment la préparation et la mise en œuvre des PAR, la prise en compte du genre y compris la gestion des groupes vulnérables ;
- avoir réalisé au moins trois (3) PAR, un (1) CPR de préférence en tant qu'expert ou consultant principal (fournir les preuves et préciser les taches réalisées dans le cadre de chaque mission et le bailleur de fonds) ;
- avoir au moins une expérience avérée dans la mise en œuvre des PARs ;
- justifier d'une expérience avérée en matière d'évaluation sociale, d'approches et de démarche participative, de implication et participation des parties prenantes, de gestion des risques sociaux (consultation et négociation sociale, enquêtes sociales, évaluation et gestion des risques et impacts sociaux, renforcement des capacités, engagement citoyen, gestion des plaintes/conflits et doléances, prise en compte du genre et des groupes vulnérables y compris les personnes en situation de handicap, gestion de la main d'œuvre, le travail des enfants, les aspects de violences basées sur le genre y compris les violences contre les enfants, etc.) ;
- avoir une expérience de projets de développement et principalement une expérience de projets financés par la Banque Mondiale ;
- savoir utiliser couramment les outils informatiques, notamment (word, Excel, Power Point, et autre les logiciels de bureautique , outils de communication) ;

- disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe, sous pression, et dans un environnement pluridisciplinaire ;
- avoir une capacité à travailler avec une diversité de parties prenantes et assurer la responsabilité de ses tâches ;
- être capable de travailler sous pression ;
- disposer d'une bonne intégrité morale et professionnelle.

L. SPÉCIALISTE DE LA SECURITE

1. Missions/Attributions du Spécialiste de la Sécurité

Sous la responsabilité du Coordonnateur, le Spécialiste de la sécurité, est le point focal chargé d'assurer la bonne gestion de la sécurité et de la sûreté des équipes dudit projet.

Il appuie le Coordonnateur dans la mise en œuvre d'un cadre cohérent et adapté à la gestion de la sécurité. Il représente le projet, par délégation, dans les rencontres de coordination sur la sécurité et l'accès humanitaire, auprès des autorités civiles et militaires des zones d'intervention du projet.

Il maintient à jour annuellement les plans, les procédures et les outils utilisés en matière de sûreté et sécurité si le contexte l'impose.

Il participe à la formation régulière des équipes en matière de sécurité et au renforcement des capacités du personnel sous sa responsabilité, notamment les agents de sécurité ou s'il y a lieu la société de gardiennage.

A ce titre il est chargé :

a) En matière de veille contextuelle (analyse) de :

- s'informer de l'évolution des contextes sécuritaires, sociaux, humanitaires et politiques dans les zones d'intervention du projet, par le biais des médias, des sorties terrains et de ses ressources propres ;
- transmettre les informations importantes de façon périodique sous la forme d'une revue thématique, et de façon ad-hoc en cas de crise, ainsi que des rapports mensuels de situation et d'analyse au chef de projet ;
- se tenir informé auprès de personnes ressources du champ politique, universitaire, militaire, des évolutions des grandes orientations nationales et de la sous-région (Sahel, Afrique de l'Ouest) ;
- avertir le chef de projet de l'impact potentiel de l'évolution du contexte sécuritaire ;
- développer et maintenir à jour l'analyse du contexte, l'analyse des risques, le plan de gestion de la sécurité au niveau national, un système de rapports d'incidents et un réseau afin d'obtenir des informations fiables ;

b) En matière de représentation et coordination extérieure de :

- faciliter les visites de terrain du bailleur, des partenaires du projet et appuyer ceux-ci dans leur analyse sécuritaire en amont de ces visites ;
- tenir à jour, pour le projet, une liste de contacts utiles des principaux interlocuteurs ;
- participer activement au développement du réseau d'acteurs du projet en lien avec la sécurité.

c) En matière de planification et gestion de la sécurité du projet de /d':

- élaborer les plans et les procédures de sécurité adaptés et évolutifs en fonction de la situation politico-sécuritaire des zones d'intervention du projet, en particulier les plans de sécurité, les listes de contact d'urgence, les procédures opérationnelles standard en matière de transport, et de télécommunication, etc. ;
- identifier les besoins en formations internes ou externes des personnes en charge de la sécurité des biens et des personnes ;
- identifier les besoins en formations internes ou externes des équipes du projet sur le respect des règles sécuritaire (déplacement, comportement en mission, etc.) ;

- fournir des formations et des briefings de sécurité appropriés à l'ensemble du personnel afin que ce dernier possède les compétences de sécurité nécessaire ;
- superviser la coordination et l'encadrement des formations sécurité – de type HEAT – au bénéfice du personnel du projet, condition pré-requise avant les missions sur le terrain ;
- mettre en place un système de briefing systématique pour les nouveaux employés et les consultants du projet ;
- communiquer en temps et en heure toute information relative à la sécurité dans les zones d'interventions ou qui ont un impact sur le déroulement du projet ;
- produire des rapports d'incidents pour la hiérarchie ;
- recevoir et analyser les rapports des incidents et suggérer des mesures correctives nécessaires dans le cadre de la mise à jour de l'outil de suivi sécuritaire, et soumettre les rapports au chef de projet ;
- participer à la gestion locale de l'incident, à la collecte d'informations, à la prise de mesures pour assurer la sécurité des équipes. Il fera aussi le plan de gestion de crise local en lien avec le plan de gestion de crise du siège (Crisis management plan) : en cas d'incident sécuritaire particulier, il est membre de l'équipe de gestion d'incident sévère (incident management team) sur le terrain ;
- animer et alimenter les groupes WhatsApp du projet en lien avec la sécurité ;
- appuyer au développement opérationnel (support et formation des équipes en sécurité et sûreté) en facilitant la prise de contact en amont du projet avec les acteurs clés de la zone et vérifier les conditions de sécurité et en fournissant les TDR des missions d'évaluation d'une analyse sécuritaire à jour ;
- accompagner les équipes d'évaluation si besoin (dans des zones en difficulté par exemple) ;
- contribuer à l'analyse des stratégies d'intervention en vue d'identifier les menaces et vulnérabilité, en termes d'acceptation ou de risque sécuritaire pour les équipes.

2. Qualifications et expériences requises

Le candidat au poste de Spécialiste de la Sécurité doit avoir les qualifications suivantes :

a) **Formation**

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+4 au moins ou une formation jugée pertinente en lien avec la fonction.
- avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans un poste similaire au service d'une organisation locale ou internationale dédiée à l'aide au développement ou à l'aide humanitaire.

b) **Compétences**

Cette fonction demande la maîtrise des compétences fondamentales Personnelles, Sociales et Leadership (CPSL), Techniques et Méthodologiques (CTM) et Compétences Managériales et Stratégique (CMS) dont particulièrement :

- être à mesure de travailler dans des contextes culturels différents et sous pression ;
- gérer la confrontation à la différence (interculturelle) ;
- savoir établir des liens de confiance, entretenir les relations et faire les deuil relationnels qui permettent d'avancer ;
- faire preuve d'autonomie et de capacités de décision, de maîtrise de soi ;
- savoir communiquer de manière claire, concise et responsable ;
- être en mesure de prendre des décisions qui lui incombent et de les assumer pleinement.
- être capable à conseiller et assister le personnel de terrain à distance ;
- veiller à sa propre formation continue pour le développement de ses compétences ;
- avoir une excellente connaissance du contexte politique et sécuritaire du Burkina Faso;
- avoir d'excellentes qualités d'analyse (discernement, pragmatisme), de synthèse, et rédactionnelles ;

- avoir d'excellentes qualités de représentation externe ;
- Connaissance des acteurs humanitaires et des autorités locales et coutumières des zones cibles ; -
- posséder un bon réseau mobilisable dans le cadre de ses fonctions ;
- avoir des connaissances en technique de formation et de coaching ;
- avoir des connaissances en administration et logistique (souhaité) ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et de la bureautique (WORD et Excel en particulier).

II. CONDITIONS GENERALES ET MODALITES DE RECRUTEMENT

A. CONDITIONS GENERALES DE RECRUTEMENT

Les candidats aux postes susmentionnés doivent :

- être de nationalité burkinabè ;
- être âgé de dix huit (18) ans au moins et cinquante (50) ans au plus au 31 décembre 2023 ;
- être de bonne moralité ;
- être en bonne santé physique et mentale ;
- être immédiatement disponibles.

Les postes à pourvoir seront régis par des contrats de travail à durée déterminée d'un (01) an avec possibilité de renouvellement sur toute la durée de mise en œuvre du projet suivant les résultats de l'évaluation annuelle des performances.

B. MODALITES DE RECRUTEMENT

La procédure de recrutement se déroulera conformément aux conditions du tableau ci-dessous.

Intitulés du Poste	Nature de la Présélection	Coefficient
Coordonnateur	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Spécialiste en Mobilité Urbaine	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Spécialiste en Développement Urbain	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Responsable Administratif et Financier	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Auditeur Interne	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Spécialiste en Passation des Marchés	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Spécialiste en Suivi -Evaluation	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Spécialiste en Violences Basées sur le Genre	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Spécialiste en Sauvegarde Environnementale	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Spécialiste en Sauvegarde Sociale	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%
Chef Comptable	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	40%
	Test informatique sur le logiciel TOMPRO	20%
Spécialiste de la Sécurité	Analyse de dossier	40%
	Entretien oral	60%

III. COMPOSITION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

A. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200FCFA, adressée à Madame la Secrétaire générale du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR) précisant l'intitulé du poste ;
- un curriculum vitae daté et signé du postulant sur sept (07) pages au maximum faisant état des diplômes obtenus, des expériences, des formations et des stages professionnels du candidat ;
- une lettre de motivation du postulant d'une (01) page maximum ;
- une photocopie du diplôme ou attestation exigé ;
- une photocopie des certificats ou attestations de travail pertinents justifiant les expériences mentionnées dans le CV ;
- une photocopie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport ;
- tout autre document pouvant attester les connaissances et expériences mentionnées dans le CV.

NB : Le candidat retenu devra produire un casier judiciaire de moins de trois (03) mois et légaliser tous documents jugés indispensables avant l'engagement définitif.

B. DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront reçus sous pli fermé avec la mention du poste souhaité « **Candidature pour le recrutement au poste de** » à la **Direction des Ressources Humaines** du Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière sise à la ZACA du **jeudi 02 au mercredi 22 novembre 2023 (jours ouvrables)** de **08 heures à 12 heures** et de **13 heures à 15 heures**.

NB : A l'issue de la phase de présélection sur dossier, seuls les candidats dont les dossiers ont été retenus seront contactés pour prendre part à la suite du processus de recrutement.



Secrétaire Générale

Kiswendsida Alice OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Ampliations :

- MTMUSR (ATCR)
- DRH (Suivi)
- PUDTR